



Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



37^{ème} réunion du Comité permanent

Bonn, 23-24 novembre 2010

CMS/StC37/12

Point 9.d de l'ordre du jour

MISE A JOUR SUR LA MOBILISATION DES RESSOURCES CMS

Document établi par le Secrétariat de la CMS

1. Le travail de la Convention est guidé par des résolutions et recommandations adoptées par les CdP et par le Plan stratégique 2006-2011 qui fixent les objectifs, buts et cibles généraux afin d'assurer une approche cohérente et ciblée pour appliquer la Convention aux niveaux national, régional et mondial. Bien que bon nombre des objectifs fixés doivent être essentiellement assurés par les Parties contractantes de la CMS, certains d'entre eux relèvent de la responsabilité du Secrétariat. Des budgets triennaux approuvés par la CdP sont principalement destinés aux salaires du personnel et les coûts opérationnels, tandis que les contributions volontaires sont recherchées pour les projets de conservation spécifiques, pour organiser des réunions et des publications par exemple. Le Secrétariat de la CMS, avec seulement deux membres du personnel dédiés à la mise en œuvre des Accords, fournit des services de base de secrétariat au profit de 16 des 25 instruments. Comme ces instruments n'ont pas de financement de base de fonctionnement, leur mise en œuvre dépend dans une mesure très limitée du budget de base de la CMS, mais principalement des contributions volontaires.

2. Cette mise à jour sur les ressources du Secrétariat comprend des fonds et du personnel mis à disposition pour mettre en œuvre la Convention depuis le 1er Janvier 2009. Sur le financement, le total des contributions volontaires reçues à ce jour de la part des gouvernements de la Finlande, la France, l'Allemagne, Monaco, l'Espagne, la Suède et la Suisse ainsi que du PNUE s'élève à € 766,870. Cette estimation ne comprend pas la subvention de 823 275 US \$ (au total US \$ 3,6 millions pour la période triennale 2009-2011) payé par les Emirats arabes unis pour financer le fonctionnement du bureau de coordination des Mémoires d'Entente d'Abu Dhabi sur les rapaces et les dugongs.

3. La totalité des fonds a été affecté comme suit: 26% au Processus de la Structure Future de la CMS et les questions connexes (y compris les examens élaborés par le Groupe de travail scientifique sur les voies de migration mondiale et ceux sur les instruments de la CMS par groupes taxonomiques); 59% à la mise en œuvre des instruments de la CMS pour l'Accord sur les gorilles, le mémorandum d'entente sur les éléphants d'Afrique, la grue de Sibérie et l'antilope Saiga et le développement du mémorandum d'entente pour les requins (la plupart de ces fonds ont été alloués pour soutenir l'organisation de réunions relatives); 7% au renforcement des capacités en Amérique latine et des activités de sensibilisation pour l'évaluation des campagnes annuelles d'espèces, 5% pour soutenir la conservation et le travail technique y compris la réunion du Conseil scientifique, le groupe de travail sur la grippe aviaire et le développement de commentaires sur les petits cétacés et sur la gestion de la chasse des oiseaux d'eau en Asie, 3% à l'achat de bureau matériel et du mobilier.

4. D'autres contributions ont été reçues de la part du gouvernement allemand sous forme de contribution en nature, y compris des services d'interprétariat pour les réunions du Conseil Scientifique et du Comité permanent qui se sont tenues à Bonn, lieu de la réunion du Comité permanent en 2010 et un responsable junior à partir d'Octobre 2010. Un autre responsable junior, parrainé par le gouvernement finlandais, a été confirmé pour prendre ses fonctions en 2011.

5. Le soutien financier ainsi qu'en nature est également recherché et fourni par les organisations partenaires et le secteur privé. Par exemple, Lufthansa a confirmé une subvention de 10.000 € pour soutenir l'initiative de Prix de Thèse. CBD a co-parrainé la production de l'agenda de bureau 2010 et 2011. Un certain nombre d'ONGs fournissent des conseils techniques pour soutenir la mise en œuvre des instruments de la CMS.

6. Même si de nombreuses activités ont également été mises en œuvre grâce aux contributions généreuses reçues, il reste encore beaucoup à faire. Par exemple, les avis demandés en vertu de la Résolution 9.2 sur les instruments de la CMS existants par groupe taxonomique, ne pouvaient être entrepris en raison du manque de fonds pour correspondre à la contribution allemande. Malheureusement, aucun montant n'a été reçu pour la mise en œuvre au niveau national, y compris le renforcement des capacités dans les différentes régions. Aucun fonds de démarrage n'a été reçu non plus pour lancer des projets prioritaires dont l'organisation d'un atelier sur les changements climatiques à travers le Programme de petites subventions.

7. Le Secrétariat de la CMS est reconnaissant de l'aide financière reçue en provenance des pays mentionnés ci-dessus, surtout en tenant compte de la conjoncture économique actuelle. Il se fonde cependant sur le soutien continu des Parties à la CMS et ses partenaires pour faire une différence et contribuer à la conservation des espèces migratrices dans le cadre de la biodiversité.

8. Le Secrétariat de la CMS demande donc instamment aux Parties et les partenaires d'examiner toute possibilité de fournir du soutien supplémentaire en espèces ou en nature pour favoriser davantage l'application de la Convention. Afin d'aider les gouvernements, le Secrétariat de la CMS s'emploie à renforcer ses efforts pour mobiliser des ressources en développant une stratégie plus cohérente et harmonisée au sein de la famille, visant à développer un portefeuille de projets sur la base des besoins les plus urgents, et pour établir des priorités et adapter les efforts sur la base de l'intérêt et la capacité des donateurs.

9. Une attention particulière est actuellement dirigée vers le secteur privé. Un mémorandum de coopération a en effet été signé avec l'association « Friends of CMS » qui soutiendra le Secrétariat de la CMS dans la recherche de sponsors pour la mise en œuvre des projets de conservation de grande et moyenne échelle. Une liste des priorités de conservation est en cours d'être conçue pour servir de «liste de besoins» pour l'examen de ces donateurs.

Action demandée:

Le Comité permanent est invité à prendre note du document et de donner des commentaires ou des conseils, le cas échéant, au Secrétariat.